

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10287

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAADOUNI BEN AHMED

Date de naissance : 10/08/1962 OUÏDA

Adresse : RE / LE FAJ / RIM BANESAJ APPN 2 SIDI

PAF P. NOUSSI CASA BLANCA

Tél. : 06 71 60 65 32 Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mestour Mimi Houria  
RHUMATOLOGUE  
Tél. : 0522 730 068

Date de consultation : 16/09/2017

Nom et prénom du malade : SAADOUNI Sidi Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : A. phys

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : 

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/9/20	h		2500	Docteur Mestour Mimi Houda RHUMATOLOGUE Tél.: 0522 730 068

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur "C"	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOC Rue 27, GHD FRANE Q' Al Dods Sidi Benouss Casablanca	16.09.20	158,10

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur Mestour Mimi Houda RHUMATOLOGUE Tél.: 0522 730 068	16/9/20	740	1000

### AUXILIAIRES MEDICAUX

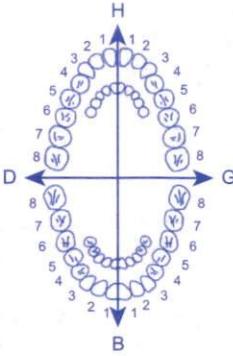
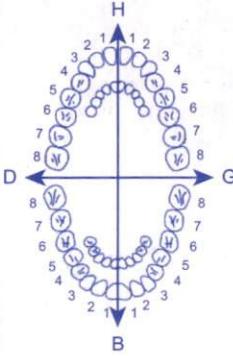
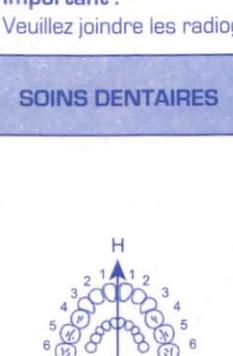
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Diplômée de la Faculté Médecine  
Nancy-FRANCE

خريجة كلية الطب  
بانسي (فرنسا)

Spécialiste des Maladies des Os, Muscles  
Colonne Vertébrale, Articulations et Rhumatismes  
Ancienne Attachée des Hôpitaux de France

اختصاصية في أمراض العظام والمفاصل  
العضلات العمود الفقري وأمراض الرئبة (روماتيزم)  
طبيبة سابقاً بمستشفيات فرنسا

Casablanca, le

16/9/23

الدار البيضاء. في

SAAOUNI Sang

99,90

S.V

Nemflex

Nafrancli ml

1 AL + 28

14,00

Dolil

1

44,20

Dilal n

S.V

T. 158,10

PHARMACIE BLOC "C"  
Rue 2 N° 11, Bloc (C)  
QAI Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca

Docteur Mestour Houria  
RHUMATOLOGUE  
05 22 73 00 68

PHARMACIE  
RUE GHOSSE BLOC  
QAI QN° 17 RUE ANNEC "C"  
Cas S. BLOC  
Sahandou (C)  
France (oussi)

New Care AG, CH-4452 Itingen  
EU Office: Kreillerstr. 65, 81673 München, Germany

**ISOPHARM**  
NEWFLEX  
COOLING GEL  
99.90 dh's

MFD 02/22

14DHC  
06/26  
PER  
M2098  
LOT

# Docteur Houria MESTOUR-MRINI

Diplômée de la Faculté Médecine  
Nancy-FRANCE

Spécialiste des Maladies des Os, Muscles  
Colonne Vertébrale, Articulations et Rhumatismes  
Ancienne Attachée des Hôpitaux de France

الدكتورة هورية مستور المريني

خريجة كلية الطب  
بنانسي (فرنسا)

اختصاصية في أمراض العظام والغضاريف  
الغضارات العمود الفقري وأمراض الرئبة (روماتيزم)  
طبيبة سابقاً بمستشفيات فرنسا

Casablanca, le 16/9/20 الدار البيضاء، في

Reçu

M : SABDOUNI Lame

N : 400 v

Docteur Mestour Mrini Houria  
RHUMATOLOGUE  
Tél : 0522 730 068

DR. HOURIA MESTOUR MRINI

RHUMATOLOGUE

Bd, ABOU DERR AL GHAFARI AMAL 3 RUE 3 N°20

BERNOUSSI-CASABLANCA

TEL : 05-22-73-00-68

Casablanca Le : 16/9/21

COMPTE RENDU DE LA RADIOGRAPHIE

NOM ET PRENOM : SAADOUNI Samia

CLINIQUE : Ar-Riyadi

RX : Genou M + G Feb P  
 pied P

Genou M + G Feb P  
 pied P

pied P  
 le

Docteur Mestour Houria  
 RHUMATOLOGUE  
 Tel.: 0522 730 068